

# HONORAIRES DE L'AGENCE

(T.V.A. incluse)

## "VENTES"

### RÉMUNÉRATION

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX À USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	LOCAUX À USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS À BÂTIR	CESSIONS DE BAIL		
Jusqu'à 50 000 €	10 TTC %	%	%	%	%	%
Jusqu'à 100 000 €	8 TTC %	%	%	%	%	%
Jusqu'à 150 000 €	7 TTC %	%	%	%	%	%
Jusqu'à 250 000	6 %	%	%	%	%	%
Jusqu'à au delà de 250 000 €	5 TTC %	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%
Jusqu'à	%	%	%	%	%	%

### CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre. →